

Conditions générales d'utilisation "Electricité ensemble"

Ces conditions générales d'utilisation seront définitives que lorsque l'association environnementale qui acceptera ce projet aura confirmée sa participation. Elle pourra, si elle le souhaite, modifier ou compléter certains éléments.

Avant propos

Ces conditions générales d'utilisations ont été établies de façon à faciliter la compréhension de la proposition "Electricité ensemble". Il en résulte pour chaque lecteur d'être particulièrement attentif à l'ensemble des différents points énoncés ci-dessous et plus particulièrement sur les aspects suivants :

L'offre d'électricité 100% renouvelable de Planète OUI est une offre de marché définie par ses conditions générales de ventes accessibles sur le site internet www.planete-oui.fr

Les associations partenaires ne sont pas spécialiste du métier de la fourniture d'électricité et par conséquent ne participe à cette opération qu'en tant que garant de la bonne volonté de la société Planète OUI à respecter ses engagements.

L'internaute inscrit sur le site "Electricité ensemble" est libre de souscrire ou non à l'offre de Planète OUI.

L'offre de Planète OUI est une offre sans engagement dont les critères de rétractation sont définis dans les conditions générales de ventes.

1. Inscription des particuliers et professionnels

L'opération "Electricité ensemble", propose à l'ensemble des particuliers et professionnels abonnés en électricité dont la puissance souscrite est inférieure ou égale à 36 kVA de regrouper leurs souscriptions en vue d'inciter Planète OUI à investir dans une éolienne pour obtenir une réduction de 1% sur le prix du tarif réglementé du kWh hors taxe, en électricité d'origine 100% renouvelable si le nombre de souscriptions atteint est supérieur à 100 000. Sont exclus de cette tarification le tarif des heures creuses et les tarifs spéciaux du type EJP ou Tempo.

Pour ce faire, le consommateur s'inscrit sur le site mis à sa disposition. L'inscription est totalement gratuite et ne vaut aucunement engagement de souscrire à l'offre de Planète OUI qui ne sera confirmée que le 1er Mai 2014 en fonction du nombre d'inscrits ayant confirmé leur choix de souscrire à l'offre de Planète OUI.

La société Planète OUI se réserve le droit de rejeter toute demande ou d'empêcher toute participation à l'opération "Electricité ensemble", si elle estime que l'internaute n'utilise pas le service de façon responsable et/ou si il a fourni des informations erronées ou trompeuses.

2. Souscription à l'offre de fourniture d'électricité Planète OUI

L'offre définitive* sera transmises aux inscrits par mail le 1er mai 2014. Les inscrits pourront choisir ou non de souscrire à l'offre de Planète OUI pour une fourniture aux 1er Juillet 2014, s'ils souscrivent avant le 15 juin 2014. Les inscrits qui auront souscrit à l'offre de Planète OUI avant le 15 juin, ainsi que la totalité des clients de Planète OUI, bénéficieront de cette offre à partir du 1er Juillet 2014 durant une durée minimum de 10 ans.

Avant de vous engager à souscrire à l'offre de Planète OUI, vous devez prendre connaissance des conditions générales de ventes de Planète OUI, et plus particulièrement du mode de facturation basé sur vos relevés de consommations ou sur les relevés de consommation du gestionnaire du réseau de distribution.

[Lien vers Les conditions générales de ventes de Planète OUI](#)

[Lien vers La facturation de Planète OUI](#)

Rétractation : Si un inscrit a souscrit à l'offre d'électricité de Planète OUI et qu'il décide finalement de ne pas changer de fournisseur avant le 15 Juin 2014, il dispose d'un droit de rétractation sans délai. Si, au jour de la rétractation, il est déjà client Planète OUI, il pourra se rétracter selon les conditions générales de ventes de Planète OUI.

3. Conditions financières

L'inscription à l'opération "Electricité ensemble" est totalement gratuite.

La souscription à l'offre d'électricité renouvelable de Planète OUI est définie sur son site internet et dans ses conditions générales de ventes.

Les réductions sur l'abonnement sont appliquées selon les conditions générales de ventes de Planète OUI.
Les réductions sur le kWh sont appliquées sur le tarif réglementé publié au journal officiel pour les puissances souscrites inférieures ou égales à 36 KVA. Ces réductions ne sont pas appliquées sur les tarifs spéciaux : heures creuses, tempo et EJP.

4. Engagement de la société Planète OUI

Dans le cadre de cette opération si le nombre atteint de souscriptions à l'offre de Planète OUI, au 1er Juillet 2014, est égal ou supérieur à 100 000, la société Planète OUI s'engage à investir 2 000 000 € (deux millions d'euros) dans l'installation et l'exploitation d'une éolienne sur le territoire français et à appliquer sur l'ensemble de ses clients un tarif du kWh inférieur de 1% sur le prix du tarif réglementé hors tarif heures creuses et hors tarif spéciaux du type EJP ou tempo pour une durée minimum de 10 ans.

Si pour des raisons techniques, réglementaires ou financières la société Planète OUI ne peut pas assurer son engagement, elle est autorisée à investir dans un autre mode de production d'électricité renouvelable ou d'investir le montant des 2 000 000 euros dans une participation à un projet de production d'électricité renouvelable.

5. Engagement des associations partenaires

Les associations partenaires s'engagent à s'assurer du bon respect de l'engagement de la société Planète OUI et s'engagent à communiquer auprès des inscrits, à partir du 1er Juillet, sur le bon déroulement de l'opération, une fois par semestre.

6. Responsabilité

La responsabilité des associations partenaires ne pourront être engagées qu'à la condition qu'elles aient manqué à l'une de leurs obligations, causant un préjudice direct et certain à l'internaute. Son rôle étant limité au soutien de la campagne, elles ne peuvent être tenues responsables des engagements pris par la société Planète OUI, et n'a donc pas à en assurer une compensation en cas de litige.

7. Données à caractère personnel

Vous acceptez que les données à caractère personnel que vous fournissez soient traitées par Planète OUI.

6. Droit applicable

Les conditions générales de vente, les actes et litiges en découlant sont soumis au droit français.

Le site electriciteensemble.fr est la propriété de la société française Planète OUI, représentée par son dirigeant.

Planète OUI
Parc Euratechnologie,
165 avenue de Bretagne,
Parc Euratechnologie,
59000 LILLE